



Bonjour Mme Blanc,

La situation géopolitique actuelle liée au conflit en Iran et les tensions autour du détroit d'Ormuz, point stratégique pour l'approvisionnement mondial en pétrole, font peser un risque réel de hausse importante du prix des carburants et de tensions d'approvisionnement dans les prochaines semaines.

Dans ce contexte, de nombreux salariés s'interrogent déjà sur l'impact direct que cette situation pourrait avoir sur leurs dépenses de transport domicile-travail, alors même que la question du pouvoir d'achat reste une préoccupation forte. Pour la CFDT, il serait incohérent que les salariés aient à supporter seuls les conséquences de cette situation internationale, d'autant plus que le télétravail a justement été développé dans l'entreprise pour limiter les déplacements contraints, réduire l'empreinte carbone et améliorer l'organisation du travail.

Par ailleurs, dans certains services, les salariés réalisent essentiellement des activités en audio avec différents interlocuteurs dans le monde, ce qui interroge sur la nécessité de déplacements systématiques sur site lorsque l'activité peut être réalisée efficacement à distance.

Dans ce contexte international incertain et face à la hausse des prix des carburants, la CFDT vous demande d'assouplir temporairement l'obligation de présence de deux/ trois jours sur site suivant les sites et de permettre un recours plus large au télétravail lorsque les missions le permettent, au moins durant cette période de tensions internationales.

Une telle mesure, temporaire, permettrait d'estomper les effets d'une hausse du prix des carburants sur les salariés, de limiter les déplacements contraints et de protéger le pouvoir d'achat.

En vous remerciant pour l'attention portée à notre demande.

Cordialement,

Pour la CFDT,



BENOIT VERNIER

MFG/VPE/FAIQ/RACE/GSTD/HSW



Délégué Syndical Central CFDT STELLANTIS AUTO

Elu CSE site de Sochaux